

**Tableau n° 6**  
**Le nickel : ses oxydes, ses sels et les opérations de grillage de mattes de nickel**

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
- Dermatite de contact allergique récidivante après une nouvelle exposition ou confirmée par un test épicutané positif au produit manipulé.	30 jours	<b>Liste indicative des principaux travaux</b> - Nickelage électrolytique des métaux.
- Rhinite récidivante après une nouvelle exposition ou confirmée par test.	15 jours	<b>Liste limitative des travaux</b> - Nickelage électrolytique des métaux. - Opération de soudage sur des métaux contenant du nickel.
- Asthme récidivant après une nouvelle exposition, confirmé par une épreuve fonctionnelle respiratoire.		
- Cancer primitif naso-sinusien ou de l'éthmoïde.	40 ans	<b>Liste limitative des travaux</b> - Opérations de grillage de mattes de nickel. - Opération de soudage exposant aux fumées contenant du nickel.
- Cancer broncho-pulmonaire primitif.		